

Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Janvier 2017 A Châtillon sur Thouet

Clubs présents : Aiffres, Airvault, Bressuire, Brétignolles, Breuil-Chaussée, Châtillon, Cherveux, Chiché, Cirières, Combrand, Courlay, Frontenay RR, La Crèche, La Ferrière, La Mothe St Héray, La Ronde, Mauléon, Messé, Moncoutant-Moutiers, Montigny, Niort TT, Nueillaubiens, Parthenay, Périgné, Pompaire-Menigoute, Rorthais, St Laurs, St Léger de Montbrun, St Maixent, St Sauveur, St Varent, Ste Néomaye, Secondigny, Thouars, Villiers en Plaine.

Présents : BRISSET Jacques, CHEVALIER Patrick, FLEURY Christophe, GOLAB Fabien, GUILLOTEAU Jean-Marc, GUILLOTEAU Patrice, GUITTON Baptiste, LORIOU Vincent, MARTINE Patrick, SOULARD Daniel, TRILLET Christophe,

Absents excusés : BEGUIER Jean-Noël, DEBORDES Joël, GANDREUIL Benoit, LORIOU David

Invités : GRIFFAULT Pascal, CREON Florence

Début de l'assemblée générale extraordinaire 20h00

Vincent LORIOU, Président ouvre l'assemblée générale extraordinaire et remercie tous les clubs d'être présents.

Le Président relate les changements des nouveaux statuts et règlements intérieurs du Comité Départemental des Deux-Sèvres.

Question de M. PILLET Jean, Président du club de Niort TT, « les membres du bureau d'une association, doivent-ils avoir une licence traditionnelle même s'ils ne jouent pas ?

Réponse : oui pour l'instant la FTT ne fait pas différence »

Le président soumet les nouveaux statuts et règlements intérieurs au vote

Le vote est effectué à main levée : Abstention : 0 voix Contre : 0 voix Pour : 122 voix

Les nouveaux statuts et règlements sont adoptés à l'unanimité.

Le Président du comité remercie les représentants pour ce vote.

Fin de l'assemblée générale extraordinaire 20h30



Compte rendu de la réunion des clubs

Début de la réunion 20h30

Le Président prend la parole pour débiter la réunion des clubs et adresse ses vœux de réussites professionnelles, personnelles et pongistiques aux représentants des clubs.

Il donne ensuite la parole à Christophe Fleury, trésorier afin qu'il présente le compte de résultat et le bilan de la saison 2015-2016

Le trésorier présente le compte de résultat et le bilan de la saison 2015-2016 qui cette saison sont mauvais. En effet, le comité a de nouveau un déficit de 7081 €uros

PV du 06.01.2017

Suite à la présentation, « *M. Audebert, Président du club de Messé demande si le comité possède un tableau d'amortissement pour les prochaines années ? Car avec ce tableau, le comité pourra voir si le déficit continue ou pas ?* »

Réponse : oui le comité possède ce tableau et va y regarder de très très prêt »

Patrick Martine, trésorier adjoint intervient. Pour résoudre ce déficit, il faudra faire des actions ensemble et non le comité seul, nous avons fait un plan de développement avec 5 grands axes :

- 1- réorganisation du temps de travail des salariés ;*
- 2- une politique tarifaire ;*
- 3- partenariat ;*
- 4- développement des partenaires privés ;*
- 5- recettes exceptionnelles (loto, manifestations sportives, . . .)*

Le trésorier et le Président soumettent le compte de résultat et le bilan au vote

Le vote est effectué à main levée

Compte de résultat : Abstention : 2 voix Contre : 0 voix Pour : 120 voix

Le compte de résultat a été adopté

Le bilan : Abstention : 2 voix Contre : 0 voix Pour : 120 voix

Le bilan a été adopté

Ensuite, le Président donne la parole à Patrick Martine, responsable de la commission développement.

Il présente un état des lieux du comité avec ses forces et ses faiblesses puis il dévoile le futur plan de développement 2016-2020 avec 3 stratégies

- 1^{er} choix stratégique : priorités sur les jeunes,
- 2^{ème} choix stratégique : la communication « adulte entre adulte », les élus iront rendre visites aux clubs en 2017 ainsi que le Directeur technique du comité.
- 3^{ème} choix stratégique : structuration territoriale et technique (pôle à Niort, labellisation des clubs, championnat féminin, augmenter le nombre de clubs, de sections, de licenciés)

En cours de réflexion, création d'évènementiel tennis de table sur l'olympiade. Se positionner sur quelles manifestations ?

Interrogation de M. Soulard Sylvain, Président du club de Moncoutant, « faire ou refaire venir des licenciés dans les clubs, c'est bien mais comment ?

Il faut faire des évènements nationaux, internationaux mais il faut que tous les clubs participent avec le comité, il suffit d'une personne par club et nous aurions une quarantaine de bénévoles. Il faut créer une commission lors des manifestations »

Remarques, « M. Grignon Jérémy, Président du club de La Crèche et M. Paillé Alain, Président du club de Périgné, de moins en moins de jeunes dans nos clubs, alors pourquoi faire un axe sur les jeunes ? Ne faudrait-il pas mieux aller vers les seniors ? les vétérans ? les loisirs ?

Au sujet des féminines, il faut arrêter de faire des propositions pour les filles, à leur place. Il faut leur demander directement ce qu'elles veulent faire, pas de questionnaire, leur demander directement car souvent les questionnaires sont remplis par le président ou le correspondant qui ne consulte pas les féminines du club.

Il faut essayer de faire une commission féminine

Le président effectue un tour de certaines de commissions et donne la parole à :

- Guitton Baptiste, responsable de la coupe des Deux-Sèvres

Il fait une relance pour les inscriptions.

« Des clubs lui demande si les consolantes sont utiles ? Car les personnes qui y participent ne s'y retrouvent pas ».

Réponse : « la commission coupe se réunit le samedi 7 janvier afin de revoir la formule et faire une nouvelle proposition »

- Guilloteau Patrice, responsable du critérium fédéral

Il remercie de l'aide que lui apporte Samuel Créon ainsi que tous les clubs

Il souligne que lors du 1^{er} tour, il y n'avait aucun forfait en filles et les félicite

Remarque : « serait-il possible de mettre les mêmes catégories dans la même salle ?

Réponse : la commission du critérium fédéral va essayer de voir si cela est possible pour le prochain tour »

- Soulard Daniel, responsable du GPJ CMO

Rien de particulier. Bonne participation pour le 3^{ème} tournoi. Merci de signaler les forfaits au comité avant 14h00, début de la compétition car, rien n'ai plus désagréable que de refaire toutes les poules, surtout quand les copains du joueur absent viennent vous dire qu'il y a un moment qu'il a dit qu'il ne se serait pas là. Alors, vous responsables de clubs prévenez le comité avant.

- Patrick Chevalier, responsable championnat par équipes

Rien à signaler lors de la première phase. Les titres de la 1^{ère} phase sont dimanche 7 janvier 2017

Vous avez reçu les poules de la 2^{ème} phase et la commission s'excuse du retard et remercie les clubs de leur patience.

Quelques questions :

- 1- *« en loisir : licences traditionnelles ou pas ?*

Réponse : non légalement les licences traditionnelles ne peuvent pas participer au championnat Loisir

- 2- *la PR et DI, le serpent a été fait intégral, ne pourriez-vous pas décaler l'horaire ? Car certains déplacements sont longs ?*

Réponse : La commission du championnat par équipes réfléchira et étudiera la faisabilité de cette demande

- 3- *Les dates du championnat de même niveau que la nationale et la régionale, les clubs sont d'accord mais faire attention si possible de ne pas mettre de journée pendant les vacances*

- 4- *M. Grignon Jérémie, Président du club de La Crèche, aimerait lors d'assemblée générale de juin, que le « revote » de la limitation de classement dans les divisions soit fait ?*

Réponse : « Le Président du comté signale que le ou les vœux devront être adressés par courriel au comité pour le mois d'avril afin que le comité directeur étudie ce ou ces vœux et décide de le ou les présenter ou non à l'assemblée générale »

Le président demande aux clubs s'ils ont des questions diverses ?

« M. Paillé Alain, Président du club de Périgné, j'ai remarqué que les tarifs des licences promotionnelles étaient en baisse par rapports aux tarifs annoncés lors de l'assemblée générale de juin, pourquoi ?

*Réponse : Le comité était au-dessus des tarifs « prescrits » par la fédération et le comité n'avait pas le droit de faire cette augmentation. C'est la FFTT qui décide des tarifs sur les licences promotionnelle »
Et la CSG ?*

Réponse : « Elle est calculée exclusivement sur les licences traditionnelles. »

Le président signale aux clubs, que le loto du comité aura lieu les 24 et 25 juin 2017 à Secondigny et que ce serait bien que les clubs viennent aider, il suffit d'un licencié. Cette organisation et cette réussite seront bénéfiques pour tout le monde.

Le président annonce qu'il reste encore quelques livres à vendre au tarif de 23 €uros. Il faut s'adresser directement au comité.

Le président informe les clubs que l'assemblée générale de juin pourrait être déplacée au samedi 10 juin 2017 au lieu du 17 juin.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, le président remercie les clubs de leur attention et les invite au pot de l'amitié.

Fin de la réunion 22h00

Le Président
Vincent LORIOU

Le Secrétaire Général
Daniel SOULARD